AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0770
FR0000610016-FS0424

10 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MERCIALYS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 mai 2019, la société Casino, Guichard-Perrachon[1] (1 cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 2 mai 2019, les seuils de 15% et 10% du capital de la société MERCIALYS et détenir individuellement, directement et par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 7 979 839 actions MERCIALYS représentant 8,67% du capital de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte du dénouement partiel d'un contrat financier portant sur des actions MERCIALYS avec paiement d'un différentiel (*total return swap*) conclu par Casino, Guichard-Perrachon auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB).

[1] Contrôlée par M. Jean-Charles Naouri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 92 049 169 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

À cette occasion, le concert formé constitué de M. Jean-Charles Naouri et des sociétés qu'il contrôle directement ou indirectement n'a franchi directement et indirectement, aucun seuil et détient, au 2 mai 2019, 37 094 657 actions MERCIALYS représentant 24 997 865 droits de vote, soit 40,30% du capital et 27,16% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
La Forézienne de Participations	22 235 085	24,16	22 235 085	24,16
Dinetard	900 000	0,98	900 000	0,98
Casino, Guichard-Perrachon	26 452	0,03	26 452	0,03
L'Immobilière Groupe Casino	102	ns	102	ns
Foncière Euris	1 836 045	1,99	1 836 045	1,99
Finatis	47	ns	47	ns
M. Jean-Charles Naouri	46	ns	46	ns
Euris	45	ns	45	ns
Matignon Diderot	43	ns	43	ns
Total concert (détention effective)	**24 997 865**	**27,16**	**24 997 865**	**27,16**
Casino, Guichard-Perrachon	7 953 387	8,64	0[3]	ns
Foncière Euris	2 300 000	2,50	0[3]	ns
Rallye	1 843 405	2,00	0[3]	ns
Total concert (détention par assimilation)	**12 096 792**	**13,14**	**0**	**ns**
Total concert	**37 094 657**	**40,30**	**24 997 865**	**27,16**

La société Casino, Guichard-Perrachon a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 7 953 387 actions MERCIALYS (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention d'un contrat de *swaps* à dénouement en espèces portant sur autant d'actions MERCIALYS, exerçable jusqu'au 28 décembre 2020[4].

La société Foncière Euris a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 2 300 000 actions MERCIALYS (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) résultant de la détention d'un contrat de *swaps* à dénouement en espèces portant sur autant d'actions MERCIALYS, exerçable jusqu'au 28 décembre 2020[4].

———

[3] Le déclarant a précisé que les contrats financiers concernés sont à dénouement exclusivement monétaire et ne confèrent donc aucun droit de vote ; c'est pourquoi, il n'a procédé à l'assimilation des actions concernées qu'en terme de détention en capital.

[4] Sur la base d'un delta de 1 (source CACIB).